Société militaire fédérale : section vaudoise

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **19 (1874)**

Heft 22

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

28e brigade (colonel Thoumini de la Haulle), comprenant les 23e et 44e régiments de ligne.

Deux batteries du 4e régiment d'artillerie.

Deux batteries de 12 du 4e régiment d'artillerie.

Une batterie à cheval du 5e régiment d'artillerie.

La 7e brigade de cavalerie (général Carrelet), avec le 9e hussards et le 1er dragons.

Un détachement du génie. Un du train. Un de gendarmerie.

Les régiments d'infanterie étaient formés, les uns à 2 bataillons de 6 compagnies, les autres à 3 bataillons de 4 compagnies.

C'était donc avec cet ensemble de forces, représentant un effectif d'environ 12,000 hommes et 2,235 chevaux, que devaient s'exécuter les manœuvres, divisées en trois parties :

1° Opérations de la 27e brigade contre la 25e brigade, du 8 au 12 septembre.

2° Opérations de la 13e division contre la 14e, du 13 au 15 septembre.

3° Marche et opérations des corps d'armée réunis, du 15 au 20 septembre.

(A suivre.)

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE. SECTION VAUDOISE.

Assemblée générale du 9 août 1874, à l'hôtel de ville, à Orbe.

Présidence de M. le commandant Auguste Jaccard.

Les membres du comité : MM. *Gaulis*, commandant, *Lochmann*, major, *Muret*, major, *Ney*, 1er sous-lieutenant, sont présents à la séance qui est ouverte à 10 ½ heures du matin et compte 60 officiers de diverses armes.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 février dernier est lu et ensuite adopté sans observations.

Communication est donnée des lettres par lesquelles M. le colonel Chuard, chef du département militaire du canton de Vaud, et M. le colonel Feiss, inspecteur du XIIe arrondissement militaire fédéral, témoignent leurs regrets de ne pouvoir prendre part à cette réunion générale de la section.

M. le président, commandant Auguste *Jaccard*, présente le rapport sur l'activité de la section et des sous-sections du canton pendant le dernier exercice, puis il donne la parole aux membres du comité chargés d'élaborer, au nom de ce dernier, les rapports généraux sur les trois sujets soumis à l'étude des sous-sections pendant l'hiver de 1873-1874.

Les rapports sont lus et discutés dans l'ordre suivant :

I. M. le commandant Eug. *Gaulis* développe le rapport sur la réorganisation du service sédentaire.

II. M. le major fédéral J.-J. *Lochmann* sur le rassemblement fédéral de 1873.

III. M. le major *Muret* sur l'alimentation des troupes dans les diverses saisons.

M. le commandant d'arrondissement, lieutenant-colonel *Bertsch*, demande la parole et disculpe la sous-section d'Yverdon pour l'observation que contient le rapport de la présidence quant au défaut de transmission au comité cantonal des travaux discutés par cette sous-section.

M. le capitaine de carabiniers *Ramelet* explique les causes du retard et dépose sur le bureau deux travaux de la sous-section Yverdonnoise, l'un sur la réorganisation du service sédentaire et le second sur le rassemblement fédéral de l'an dernier.

Cet incident vidé, M. le major fédéral d'artillerie *Rochaz* demande l'impression du rapport de M. le major Muret et s'attache à démontrer pratiquement l'utilité de la différence des rations suivant les efforts exigés des troupes.

M. le commandant d'arrondissement, lieutenant-colonel *Bonzon*, désirerait que le rapport sur l'alimentation fût communiqué au département militaire fédéral et à celui du canton de Vaud.

M. le colonel fédéral *Lecomte* rappelle que les colonnes de la *Revue militaire* sont ouvertes pour la publication de nos travaux et rapports.

M. le major *Muret* expose quelques points de discussion du rapport, puis, sur la proposition de M. le colonel fédéral Lecomte, il est passé à la votation des conclusions dudit rapport général sur la question d'alimentation.

L'ordre du jour appelle les rapports sur la reconnaissance militaire effectuée hier dans les directions : Frontière française-Ste-Croix-Orbe et Vallorbes-Orbe; opération qui s'est effectuée avec bon entrain malgré une pluie torrentielle arrivée déjà dans la matinée.

Colonne de droite (Ste-Croix.)

M. le colonel fédéral Fonjallaz, commandant en chef de la colonne, charge M. le capitaine fédéral du génie Emery de la lecture du rapport dressé d'après les rapports spéciaux des divers groupes qui composaient la colonne.

Colonne de gauche (Vallorbes.)

Le commandant en chef de la colonne, M. le colonel fédéral Lecomte, et son adjudant le 1er sous-lieutenant Ney, présentent le rapport d'ensemble; puis les rapports spéciaux des groupes, résumés, ainsi que ceux de la colonne de Sainte-Croix, dans une séance préparatoire tenue à 8 heures ce matin, sont lus par Messieurs :

1° Lieutenant d'infanterie Paul-Emile Dutoit : parcours Vallorbes, Ballaigues, Lignerolles, Les Clées, Montcherand.

2° Capitaine aide-major Warnéry : parcours Vers-chez-Tony, La Thiole, Sergey et Orbe.

3° Lieutenant d'infanterie F. Pelet : rive gauche de l'Orbe.

4° Major fédéral Demole : Vallorbes, Poimbœuf, Grand Bois et les Clées.

5° Capitaine Bartré : Vallorbes, Vaulion, Premier, Romainmôtier, Les Clées.

6° Lieutenant fédéral de St-Georges : rive droite de l'Orbe dès Vallorbes aux Clées.

M. le major de carabiniers *Spengler* fait remarquer, après lecture du 5e rapport, deux communications, l'une entre Vallorbes et le Plâne (hameau de Vaulion), et la seconde entre Premier et Vallorbes par les Auges, Suchaud et les hameaux de Vallorbes.

M. le colonel fédéral *Lecomte* présente un résumé sur le siége de Belfort et les opérations des armées dans l'Est de la France, en 1870-1871....

L'ordre du jour appelle le rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi d'organisation militaire fédérale. M. le président fait remarquer que cette commission a fait savoir qu'elle ne serait en mesure de rapporter qu'ultérieurement sur ce vaste sujet.

Nantie de la question d'une réunion plénière de la société militaire fédérale, l'assemblée, à l'unanimité, vote l'inopportunité de cette réunion, cela sur la proposition formulée par M. le commandant E. Gaulis.

M. le major d'infanterie C. *Carrard* propose que le comité insiste sur l'achèvement du travail d'examen de la loi militaire fédérale, puis l'assemblée donne pleins pouvoirs au comité pour la convocation prochaine de la section vaudoise en assemblée générale avec un ordre du jour portant la discussion de ce projet de loi.

Le comité reçoit les pouvoirs pour le paiement, dans la mesure qu'il estimera convenable, des frais soit débours des sous-sections pendant ce dernier hiver.

L'assemblée accorde à la *Revue militaire suisse* un subside de *six cents francs.*

La question de la révision des statuts fédéraux est abordée ; l'assemblée se décide, à l'unanimité, favorablement pour l'allocation de primes aux travaux les

plus méritants des membres, sous-sections ou sections de la société. Ce vœu sera transmis au comité central. Il est décidé que le comité de la section vaudoise pourra, cas échéant, délivrer de son côté des primes d'encouragement aux meilleurs travaux présentés par les sous-sections ou individuellement par des officiers.

Il n'est pas fait de nouvelles propositions.

La séance est levée à 1 $^1/_2$ heure; elle est suivie d'un dîner à l'hôtel de France. Le soir ramène les officiers à leurs demeures respectives; tous emportent de la seconde reconnaissance et de la réunion d'Orbe un gai souvenir.

Le président, Aug. Jaccard, commandant.

Le secrétaire, Jules Ney, 1er sous-lieutenant.

Lausanne, le 23 octobre 1874.

A la rédaction de la *Revue militaire*, à Lausanne. — Messieurs,

Auriez-vous l'obligeance de rendre publique, par vos colonnes, la décision que notre comité vient de prendre dans les termes suivants :

« Nous avons remarqué que le tir, soit dans nos cours de répétition, soit dans les tirs de contingents ou dans les tirs volontaires, s'exécute toujours à peu près dans les mêmes conditions et qu'ainsi nous tombons dans une routine nuisible au progrès du tir. Afin d'éviter ces inconvénients, nous pensons qu'il serait bon, tant par l'étude de ce qui se fait ailleurs que par des propositions nouvelles, d'arriver à varier les exercices, de manière à réaliser des progrès sensibles et à donner plus d'attraits à cette partie si importante de notre vie militaire. C'est dans cet esprit que nous posons, soit aux sous-sections comme telles, soit individuellement aux membres de la section vaudoise de la Société militaire fédérale des officiers, l'examen de la question suivante :

» *Par quels moyens pourrait-on améliorer et perfectionner le tir de l'infanterie?*

» Nous rappelons que, conformément à la décision prise dans la dernière assemblée générale à Orbe, les meilleurs travaux seront primés.

» Les travaux devront être adressés au comité de la section vaudoise à Lausanne, pour le 15 mars prochain (1875); ceux qui parviendraient après cette date seront hors concours.

» D'autres sujets seront mis à l'étude après l'élaboration de la nouvelle loi militaire actuellement discutée aux Chambres fédérales. »

Vous remerciant de l'hospitalité que vous accorderez à ces lignes, nous vous prions d'agréer les assurances de notre considération distinguée.

Au nom du comité de la section vaudoise de la Société militaire fédérale des officiers :

Le président, Aug. Jaccard, commandant.

Le secrétaire, Jules Ney, 1er s-lieut.

L'ÉCOLE DES CAPORAUX A THOUNE.

La 3e école fédérale des caporaux d'infanterie, cette année sous les ordres de M. le colonel fédéral Stadler, s'est terminée dimanche 25 octobre, après une durée de 4 semaines. Plus de 1,500 sous-officiers et caporaux de tous les cantons, avec une soixantaine d'officiers d'infanterie et un certain nombre d'officiers de l'état-major, y ont pris part.

Ces troupes formaient trois bataillons d'environ 520 hommes chacun, deux de langue allemande (maj. Caviezel et maj. Schlosser), un de langue française (major Bernasconi). Ces trois bataillons représentaient eux-mêmes une brigade (ou pour mieux dire un régiment) aux ordres de M. le colonel fédéral de Vallière, instructeur